



Dommmage préjudice moral - calcul du montant

Par **wanno**, le **10/11/2012** à **18:58**

Bonjour,

Comment doit-on calculer le montant des dommages et intérêts à réclamer en cas de préjudice moral subi suite à un préjudice esthétique temporaire et ayant engendré des douleurs modérées à vives pendant plusieurs mois ?

Merci d'avance pour votre réponse.